



Fédération
Nationale de la
Mutualité Agricole

Paris, le 09 juin 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Renouvellement des générations en agriculture : enthousiasmes et inquiétudes sur le rapport du CESE

La souveraineté alimentaire, nécessaire pour nourrir la population a été mise en lumière par la crise sanitaire. Du fait du vieillissement de la population, le renouvellement des générations en agriculture en est une condition incontournable. C'est pourquoi le rapport consacré à l'installation et la transmission, présenté ce jour au Conseil Economique, Social et Environnement, et voté pratiquement à la majorité, tombe à point nommé, en faisant de cet enjeu un impératif, malgré de fausses bonnes solutions inquiétantes.

L'ensemble des signataires, qui vivent au quotidien la réalité de l'installation et la nécessité du renouvellement des générations, saluent l'ambition du rapport présenté ce jour par le groupe Agriculture du CESE. Notre autonomie alimentaire ne peut s'envisager qu'à la condition d'agriculteurs nombreux sur nos territoires, d'exploitations résilientes, et de politiques qui facilitent la transmission et l'installation des jeunes. Pour y parvenir, le rapport souligne le nécessaire renforcement de l'accompagnement humain et financier des jeunes qui souhaitent s'installer.

Le rapport propose d'autres ambitions que nous partageons, comme l'objectif de zéro artificialisation nette des terres agricoles ainsi qu'un renforcement de la régulation du foncier pour en faciliter l'accès aux jeunes, ou encore des dispositifs favorisant la transmission des exploitations.

Malgré ces points d'accord, nous exprimons de vives inquiétudes sur les points de dissensus indiqués dans le rapport, comme l'accès à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) jusqu'à 50 ans, qui, non seulement risque de profondément diluer l'enveloppe dédiée, mais en plus fait perdre toute considération générationnelle, à l'origine de cette aide. Pour Jeunes Agriculteurs, membre du groupe, il serait plus pertinent de distinguer le "jeune installé" du "nouvel agriculteur". La DJA a pour objectif d'accompagner économiquement les jeunes qui s'installent sur des exploitations viables, vivables et transmissibles avec un vrai projet pour fournir une alimentation de qualité. Attention aux dérives auxquelles une telle modification pourrait amener.

De plus, nous regrettons fortement que le rapport ne mentionne pas la promotion des métiers, nécessaire pour susciter des vocations et relever le défi démographique et assurer la dynamique des territoires. Des propositions existent pourtant à ce jour, comme l'organisation d'une campagne de promotion du métier à l'échelle nationale.

Enfin, nous souhaitons rappeler que pour être attractives, les politiques d'accompagnement à l'installation doivent rester cohérentes et lisibles, à tous les échelons administratifs. Le rapport aurait pu éviter de formuler une proposition apportant globalement de la complexité au dispositif.

Faisons du renouvellement des générations une priorité politique, oui ! Ce rapport apporte une contribution à cet égard, mais toutes ses propositions ne doivent pas être prises à la lettre.

Contacts presse :

JA : Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - marion.fournier@reseaufnsea.fr

APCA : Iris Roze - 06 09 86 02 26 - iris.roze@apca.chambagri.fr

FNMA :

- Géraldine Vieuille - 06 69 16 36 34 - vieuille.geraldine@cmsa.msa.fr (MSA)
- Marie-Laure Renaudie – 01 44 56 32 35 - marie-laure.renaudie@groupama.com (Groupama)